

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 28 OCTOBRE 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le lundi 28 octobre 2024 à 16 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce lundi 28 octobre 2024 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Est également présente madame France D'Amour, directrice générale.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 13108-10-24

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation de procès-verbaux**
- 4. Appel d'offres, soumissions et contrats**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Contrat de location sur une partie du lot 5 295 568 du cadastre du Québec avec Thivierge excavation inc.
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité publique**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Règlement VC-477-24 – Programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction, la rénovation et la location annuelle de logements locatifs servant à des fins résidentielles – Adoption
- 11. Comptes**
- 12. Varia**
- 13. Période de questions**
- 14. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1. CONTRAT DE LOCATION SUR UNE PARTIE DU LOT 5 295 568 DU CADASTRE DU QUÉBEC AVEC THIVIERGE EXCAVATION INC.
RÉSOLUTION N^o13109-10-24**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Ville de Clermont autorise Thivierge Excavation à occuper en location une partie du lot portant le numéro 5 295 568 du Cadastre du Québec, situé dans le parc industriel de Clermont, d'une superficie approximative de 5 000 m² afin d'y opérer un centre de transbordement pour la période du 24 octobre 2024 au 23 octobre 2025 et d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur général adjoint à signer le contrat de location ;

QUE la présente résolution soit adressée à Thivierge Excavation inc.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS ET CULTURE

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1. RÈGLEMENT VC-477-24 – PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES VISANT À FAVORISER LA CONSTRUCTION, LA RÉNOVATION ET LA LOCATION ANNUELLE DE LOGEMENTS LOCATIFS SERVANT À DES FINS RÉSIDENIELLES – ADOPTION
RÉSOLUTION N^o13110-10-24**

ATTENDU l'article 84.4 de la Loi sur les compétences municipales prévoyant que toute municipalité locale peut, par règlement, adopter un programme d'aide visant à favoriser la construction ou l'aménagement de logements locatifs, à l'exception de logements destinés à des fins touristiques;

ATTENDU la pénurie de logements locatifs sur le territoire de la Ville;

ATTENDU QUE le conseil souhaite se prévaloir des dispositions législatives permettant d'apporter une aide financière aux fins de favoriser la construction et la rénovation de logements locatifs servant à des fins résidentielles;

ATTENDU QUE ce programme aura pour objectif d'améliorer le bien-être général de la population et d'agir sur la vitalité socioéconomique du territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil du 15 octobre 2024 et que le projet de règlement a été présenté;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER FRANÇOIS BERGERON ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement VC-477-24 – Programme de crédit de taxes foncières visant à favoriser la construction, la rénovation et la location annuelle de logements locatifs servant à des fins résidentielles.

Des copies du règlement sont disponibles au public.

11. COMPTES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 28 OCTOBRE 2024

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION N° 13111-10-24

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée à 16 h 48.

(Copie originale signée)

**Luc Cauchon
Maire**

(Copie originale signée)

**France D'Amour
Directrice générale**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale